



## ► LE MOT DU MAIRE

*Chers Castelroussins bonjour,*

*L'hiver qui vient de s'écouler nous a donc fait revenir, l'espace d'une saison, quelques décennies en arrière. Un hiver rigoureux, enneigé, froid, qui, s'il nous a amené à nous sentir bien devant l'âtre pour des raisons plus agréables que celles de la crise sanitaire, s'est terminé par un dégel actif et pluvieux, propice à la détérioration des chaussées. J'ai une pensée pour les agriculteurs, arboriculteurs et viticulteurs principalement, qui un peu partout en France, ont à déplorer de très lourdes pertes liées au coup de gel printanier de ces derniers jours.*

*La crise de Covid-19 se prolongeant, nous avons malgré tout organisé, dans les meilleures et plus sûres conditions possibles, un samedi après-midi d'écoute et de partage avec la population concernant la prochaine réfection de la traversée du village, à présent en phase d'étude et de planification de son financement. Au sujet de la pandémie, espérons que la vaccination arrivera à mettre un terme à cette situation, difficile pour tous, et nous autorisera à vivre à nouveau dans des conditions humaines et économiques normales.*

*L'actualité communale en ce début de printemps, c'est aussi le départ à la retraite de notre agent technique François MALAVAL. Je veux ici le remercier pour son sérieux, son dévouement, ses compétences, mais également son excellent état d'esprit au service de la municipalité et donc de l'ensemble de la population. Toutes ses qualités, nous nous les sommes données comme essentielles et elles nous ont amené à recruter un successeur en la personne d'Antonio PAGLIARO, en mutation, qui prendra ses fonctions le 3 Mai prochain.*

*Le bail qui nous liait à «3F SUD» concernant la gestion du bâtiment des Taxils arrivait à son terme et c'est avec plaisir que nous récupérons donc ces logements au sein du parc géré directement par la Mairie.*

*Les semaines à venir vont voir se terminer les travaux de réfection du terrain de football. Un effort va aussi être porté sur l'entretien et le balisage des sentiers afin d'améliorer l'offre communale en ce domaine.*

*Une longue actualité donc et votre fibre citoyenne qui sera stimulée avec la tenue des élections Départementales/Régionales prévues les 20 et 27 Juin prochains.*

*Je vous signale enfin une évolution au sein du Conseil Municipal : Céline REGNAULT et Noredine FRIH cèdent leur place respectivement à Roger MICHAUD et Éric LIONS.*

*Le printemps arrive. J'espère avec lui et un peu plus encore que d'habitude, un renouveau et un retour à une vie sociale sereine et simplifiée. Soyons optimistes et toujours présents les uns pour les autres afin que bientôt la vie reprenne, comme avant, pas quelques décennies en arrière mais seulement quand le mot distanciation n'était pas de mise.*

*Au plaisir de vous rencontrer et de vous servir.*

Jean-Marie BARRAL

## ► CHANGEMENT DE GÉRANT À LA BOULANGERIE

L'heure est venue pour notre boulanger de partir vers d'autres horizons.

Depuis 4 années, nous avons pu manger un pain et d'autres spécialités boulangères et pâtisseries de qualité.

Début mai, deux nouveaux gérants s'installeront dans la boulangerie du village. Frédéric Henry restera quelques se-

maines avec Lisa Martin-Dhermont et Yann Engelmann pour effectuer une passation.

Dans une prochaine édition, nous irons les rencontrer pour en savoir plus.

Toute l'équipe d'*En Direct de Châteauroux* leur souhaite la bienvenue et de la réussite ! ■

## ▶ LE DIABÈTE, JUSTE « QUELQUE CHOSE EN PLUS »

Lucas Dauge, jeune cycliste diabétique de 23 ans originaire de Châteauroux-les-Alpes, devient professionnel.

L'archétype du petit grimpeur, aérien en montagne, Lucas Dauge l'incarne plutôt bien, avec ses 1m68 et ses Alpes natales, où il roule jusqu'aux grands cols du Queyras. À 18 ans, il apprend qu'il est atteint de diabète de type 1, mais Lucas l'accepte rapidement, « c'est important de montrer que c'est possible pour chaque coureur cycliste » dit-il.

Né à Briançon en 1996, il grandit à Châteauroux-les-Alpes. Son intérêt pour le vélo apparaît entre 7 et 8 ans, en allant voir le tour de France à Briançon, au pied des cols du Galibier et de l'Izoard. Il entre à l'Union Cycliste du Pays Gapençais (UCPG) à 14 ans. « J'aimais bien la compétition, mais à l'époque, je préférais pratiquer le vélo pour le loisir et l'évasion, en parallèle de mes études ». En 2015, il apprend qu'il est diabétique : « ce n'est pas contraignant, seule la gestion de la glycémie est délicate, mais les médecins de mon équipe arrivent de mieux en mieux à la gérer ». Il entend alors parler de l'équipe cycliste professionnelle Novo Nordisk. Elle court en deuxième division mondiale, n'engage que des coureurs diabé-

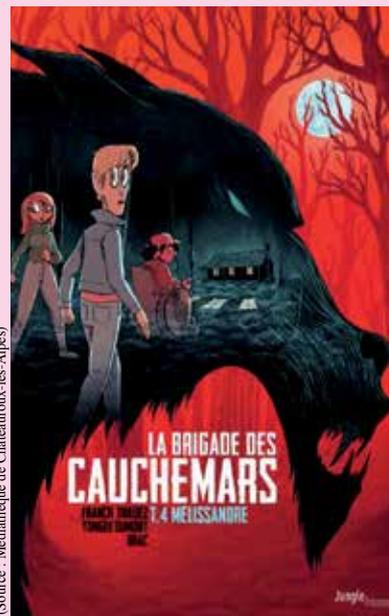


(Source : Le Dauphiné)

tiques et considère le diabète comme « quelque chose en plus ». Lucas continue donc le vélo à l'UCPG où il reste compétitif malgré son diabète. Il reste à Gap pour ses études en STAPS. À la fin de sa licence en 2018, il se voit offrir un contrat dans l'équipe développement de Novo Nordisk. Il fait une année d'études à Toulon puis se consacre intégralement au cyclisme sur route à partir de 2019 et accède en 2020 à l'équipe professionnelle.

En 2 ans avec son équipe, Lucas a pu voyager, dans les pays du nord, de l'est et du sud de l'Europe, ainsi que sur la côte Est nord-américaine et les Caraïbes. « Je ne regarde que vers les 3 prochaines années. J'espère m'habituer à des courses plus montagneuses et aider les leaders ». ■

## ▶ DE NOUVELLES BD À LA MÉDIATHÈQUE



(Source : Médiathèque de Châteauroux-les-Alpes)

### 50 fois merci !!!

Pour apporter une diversité supplémentaire à la médiathèque et augmenter le fond des bandes-dessinées destinées aux ados - enfants, la commune a augmenté le montant de son enveloppe spéciale BD et, grâce à un coup de pouce du Centre National du livre (CNL), ce sont plus de **cinquante ouvrages** qui ont pu être mis en rayon à la disposition des lecteurs.

Alors, **on recommence : 50 fois merci !!!** ■

## ▶ UN TRÉSOR DANS L'ÉGLISE DE CHÂTEAUROUX-LES-ALPES



(Source : Parc National des Écrins)

L'église de Châteauroux abrite sous son toit l'une des 3 grandes colonies de reproduction de *Myotis myotis* recensées sur le territoire du Parc national des Écrins.

Derrière ce nom se cache l'une des plus grandes chauves-souris d'Europe

avec une envergure de près de 40 cm, mais aussi l'une des plus rares.

Elle vient se reproduire dans le bâtiment dès le mois d'avril, et le quitte à l'automne avant d'aller hiberner dans une grotte des environs.

Au cours de l'été, c'est plus de 400 individus qui quittent le clocher chaque soir pour aller chasser les insectes jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres de Châteauroux.

Chaque année, les agents du Parc comptabilisent le nombre d'animaux lors de leur sortie de gîte en début de nuit, mais aussi grâce à des prises de

vue de la colonie et au pesage annuel du guano (déjections des chauves-souris) ramassé sur les voûtes.

Depuis plusieurs années, leur nombre est stable.

Il n'est pas impossible que des échanges aient lieu avec une autre colonie présente dans les bâtiments de Mont-Dauphin, et parfois, certaines d'entre elles élisent domicile chez des particuliers. Ces informations sont précieuses pour la conservation de cette espèce : n'hésitez pas à nous en faire part le cas échéant. ■

M.B.

## ► GÎTE «LES PINÉES»



(Source : Jessica Germain)

Depuis l'été 2019, le gîte communal des Pinées a été repris par Jessica et Samy Janicaud, un couple de saisonniers et leurs deux enfants.

Samy, éducateur sportif, et Jessica, hôtesse d'accueil, mettent aujourd'hui à profit leur grande expérience dans le tourisme et proposent différentes formules : de mi-juin à mi-septembre, le gîte de séjour-auberge, et de mi-septembre à mi-juin le gîte de groupe en gestion libre.

Ces deux sportifs amoureux de la montagne et la nature, accueillent randonneurs, familles, amis... dans les chambres du gîte ou dans leurs nouveaux hébergements insolites : tente tippy, chalet dans les bois, dômes géodésiques...

En plus du gîte, ils ont relancé l'auberge, où midi et soir (sur réservation) vous pourrez déguster des plats du

jour à base de produits frais et locaux, des planches de charcuteries et fromages à toute heure, boire un verre en terrasse après votre randonnée ou savourer une délicieuse glace artisanale.

Alors, n'hésitez pas et allez à la rencontre de ce couple motivé et plein de projets, comme les soirées « les Concerts des Pinées », tous les mardis soirs de l'été, des ateliers nature, des courses d'orientation, des « yog'apéro » et partagez un moment convivial et authentique !

### Plus d'infos :

[www.gite-les-pinees.com](http://www.gite-les-pinees.com) ou [lespinees05@gmail.com](mailto:lespinees05@gmail.com)

06.44.76.77.56 / 06.63.32.43.28 ■

## ► FÊTE DE LA MUSIQUE PAR L'ASSOCIATION OCTOPUS

La fête de la musique familiale, en version déambulatoire, adaptée aux conditions sanitaires.

« Le bal des familles » avec **Le son des bestioles**, un duo à découvrir !

Samedi 19 juin, dans le jardin public à 17h30.

Et si nous chantions à l'unisson « la java bleue » à l'issue de cet instant musical ?

Vous avez encore quelques semaines pour l'apprendre par cœur...

Au plaisir de nous retrouver pour un moment joyeux et festif !

**Contact :** 06 61 21 73 84

[www.association-octopus.fr](http://www.association-octopus.fr) ■

## ► ENVIE DE CHÂTEAUROUX !

Notre élu, T. Beth, continue son travail au sein du conseil et des commissions, pour l'intérêt de tous les châteauroussins, et malgré les critiques stériles. Avec implication et volonté d'avancer collectivement, en particulier sur les projets en faveur de la transition énergétique et de la mobilité douce. Nous restons vigilants sur l'ensemble des actions engagées par la mairie et sommes force de propositions à chaque conseil ou commission. ■

## ► TRANSPARENCE

Donner de son temps pour la collectivité, le groupe, c'est ce qu'a fait Noredine pendant des années. Merci à lui pour sa vigilance sans laquelle de nombreuses délibérations seraient parties truffées d'erreurs, merci pour ses coups de gueule sans lesquels bien des sujets auraient été occultés. A propos de transparence, on peut s'étonner que la commission qui traitait les attributions de logements communaux ne soit plus sollicitée, que l'ouverture tant promise des commissions à la société civile n'ait pas eu lieu. Le règlement intérieur du conseil municipal a pris 15 minutes d'examen alors que celui du cimetière a nécessité 3 séances de travail. Dans les deux cas, après nos remarques et demande d'amendement, leur adoption s'est pourtant faite à l'unanimité et c'est tant mieux. ■

*Groupe « Avec nous, Châteauroux... »*

## ► UNE PREMIÈRE CHARTE FORESTIÈRE POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

Article rédigé par la communauté de communes de Serre-Ponçon



(Source : Didier Elzéard)

Issue de la loi d'orientation sur la forêt de juillet 2001, les chartes forestières de territoire participent au soutien et au développement de la filière forêt-bois. Consciente de l'intérêt pour le territoire de s'engager dans cette démarche, la Communauté de communes de Serre-Ponçon élabore actuellement sa 1<sup>ière</sup> charte forestière. Financé à 80% par l'Europe via le fonds européen agricole pour le développement rural, pour un coût total de 127 000 €, la Communauté de communes vise l'approbation de cette charte en fin d'année 2021.

Construite avec les communes et les partenaires de la filière (association des communes forestières, ONF, CRPF, FIBOIS SUD, association de protection de la nature, Parc national des Ecrins...) la CCSP planche actuellement sur un plan d'action 2022-2026. Après une 1<sup>ière</sup> phase de diagnostic du territoire en 2020, la concertation a été lancée avec les partenaires. Depuis janvier 2021, plusieurs

groupes de travail thématiques se sont réunis. Avenir du mélèze, culture forestière, mobilisation de la ressource en bois, sylvopastoralisme, développement durable, accueil du public, entreprises de la filière sont les thèmes choisis pour faire travailler ensemble les différents interlocuteurs de la filière.

Afin de rester concret, dès cette année 2021, des premières actions dites « pilotes » seront engagées avec par exemple des temps de formation et sensibilisation sur les différents rôles de la forêt ou l'organisation de cafés des entrepreneurs de la filière.

Comme fil conducteur de la démarche : la multifonctionnalité de la forêt... c'est à dire la capacité d'une forêt à remplir des objectifs différents : protection contre les risques naturels, production de bois, sylvopastoralisme, préservation de la biodiversité, lieu de détente de la population et support d'activités sportives : L'ENJEU ? Que les forêts du territoire remplissent ces différentes fonctions simultanément.

**Pour compléter la concertation déjà engagée avec les élus et les socio-professionnels de la filière, la collectivité souhaite recueillir la parole des habitants pour mieux les associer à la démarche : Quelles attentes ? Quels projets ? Quels problèmes ? En suivant le lien ci-contre, la parole est donnée à chacun sur le thème de la forêt (formulaire en ligne) : Charte forestière de territoire de la Communauté de communes de Serre-Ponçon | Framaforms.org ■**

## ► URBANISME : LA DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME ET LA SAISINE PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

La CCSP vous informe : l'état d'avancement de la mise en place du programme Démat'ADS

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes de plus de 3 500 habitants seront concernées par l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme : c'est la dématérialisation de l'application du droit des sols (Démat ADS).

Cette échéance sera également importante pour les autres communes, qui devront être en mesure de proposer à leurs usagers de saisir l'administration (Etat et collec-

tivités territoriale) de manière dématérialisée, selon les modalités mises en œuvre par ce dernier (e-mail, formulaire de contact, téléservice...) dans le respect du cadre juridique général. C'est la saisine par voie électronique (SVE).

Le service instructeur de la CCSP et ses communes membres sont d'ores et déjà en ordre de marche pour la mise en place de ce nouveau service.

Toutefois, à ce jour, toute demande relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme doit se faire par papier auprès de votre mairie. ■

### ► FLASH INFOS

**Elections Régionales et Départementales :**

1<sup>er</sup> tour : 20 juin 2021    2<sup>ème</sup> tour : 27 juin 2021

Pensez à vous inscrire sur les listes en mairie

**Encombrants :** Jeudi 22 juillet 2021 et Jeudi 19 août 2021

**Inscription en mairie UNIQUEMENT**

**Permis de construire :** Dépôts de permis de construire et de déclaration préalable : les mardis après-midi et vendredis matin en Mairie. ■

### ► ÉTAT CIVIL

**DÉCÈS :**

- Huguette GAY née PARME, décédée le 28/01/2021

- Josette BAYARD née MARCHAND, décédée le 20/02/2021 ■

